



DISCIPLINES	TOTAL	Frais annuels Adhésion/Gestion	FRAIS COURS	Montant 1 <sup>er</sup> encaissement	Montant 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> encaissements
-------------	-------	-----------------------------------	-------------	---	---

Si plusieurs disciplines sont suivies, l'adhésion à l'association n'est exigible qu'une seule fois.

### COURS INDIVIDUELS

#### INSTRUMENT

30 cours 1/2 h ou 15 cours 1h	<b>910 €</b>	85 €	825€	360 €	275 €
30 cours 3/4 h	<b>1 323 €</b>	85 €	1 238 €	497 €	413 €
30 cours 1 h	<b>1 735 €</b>	85 €	1 650 €	635 €	550 €

#### CHANT

27 cours 1/2 h	<b>828 €</b>	85 €	743 €	332 €	248 €
27 cours 3/4 h	<b>1 199 €</b>	85 €	1 114 €	457 €	371 €
27 cours 1 h	<b>1 570 €</b>	85 €	1 485 €	580 €	495 €

#### ACCOMPAGNEMENT *piano* (élèves en chant ou en instrument)

10 tickets renouvelables d'une ½ h	<b>220 €</b>	Achat à l'unité 22 €
------------------------------------	--------------	----------------------

### COURS COLLECTIFS (*minimum 5 participants*)

**FORMATION MUSICALE** 30 cours d'1 h 30 = 369 € (+ 85 € frais d'inscription si c'est le seul cours suivi).

**MUSIQUE DE CHAMBRE** Frais à partager entre participants. Voir avec professeur(s).

#### DANSE

30 cours d'1 h 30	<b>454 €</b>	85 €	369 €	208 €	123 €
-------------------	--------------	------	-------	-------	-------

**Posturologie et Gym douce, Formation musicale du danseur et Notation Conté-Formation corporelle du musicien**

Inscription auprès de la professeure : **06 89 46 64 53**

#### ART DRAMATIQUE

30 cours les jeudis, vendredis 9 h 30 -12 h 30	Voir site Compagnie TAL
--	-------------------------

Renseignements et inscription site : [www.compagnietal.fr](http://www.compagnietal.fr) // Tél : **06 60 69 21 92**

#### Extraits du règlement

Les cours sont assurés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 juin, hors congés scolaires, dans les locaux du conservatoire municipal Jean-Philippe Rameau, 3 rue Mabillon, Paris 6<sup>e</sup>. Les **horaires** de cours sont choisis avec le professeur dans les créneaux autorisés par l'administration du conservatoire.

**Les inscriptions sont faites pour un an**, sauf accord préalable et explicite du professeur. Tout trimestre commencé est dû.

Avec l'accord du professeur, il est possible de s'inscrire en cours d'année. Les frais de cours sont alors calculés *au prorata* des cours à suivre.

Les frais de gestion et d'adhésion à l'association (85 €) sont fixes, annuels et non remboursables, quels que soient la ou les disciplines suivies et le nombre de cours.

**Le paiement** des droits d'inscription doit intervenir à l'issue du 1<sup>er</sup> cours. Un **paiement fractionné** est possible selon le calendrier suivant :

1<sup>er</sup> chèque encaissable lors de l'inscription ; 2<sup>e</sup> chèque encaissable en janvier ; 3<sup>e</sup> chèque encaissable en mars, mais **les 3 chèques doivent être remis lors de l'inscription**.

Tout cours supprimé en raison de l'**absence d'un professeur** sera remplacé.

**Les absences du fait de l'élève** ne donnent pas lieu à remplacement ou à remboursement.

**La gestion et l'administration de l'association sont indépendantes du conservatoire.** Divertimento 6ème ne bénéficie pas de subvention et ne peut donc appliquer le quotient familial.

**Contact tél : 06 13 42 65 34 // E-mail : [divertimento6eme@gmail.com](mailto:divertimento6eme@gmail.com)**

**Site internet : [www.divertimento6eme.fr](http://www.divertimento6eme.fr)**